

Jardins, espaces verts et infrastructures (JEVI) & pépinières ornementales

PACA

n°04
26 juillet 2019



Référent filière & rédacteur

Lucile ARNAUD
Fredon PACA

lucile.arnaud@fredonpaca.com



Directeur de publication

André BERNARD
Président de la chambre régionale
d'Agriculture Provence Alpes-Côte
d'Azur

contact@paca.chambagri.fr
<https://paca.chambres-agriculture.fr/>

Supervision

DRAAF
Service régional de l'Alimentation
PACA
<http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/>



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Ravageurs et maladies communs aux Pépinières Ornementales et JEVI 2

Ravageurs et maladies surveillés prioritairement	2
Hémiptères : Cicadelle - Cochenilles - Pucerons	2
Papillon palmivore, <i>Paysandisia archon</i>	5

Ravageurs et maladies surveillés prioritairement en Pépinières Ornementales. 6

Ravageurs et maladies surveillés prioritairement	6
Charançon rouge du palmier, <i>Rhynchophorus ferrugineus</i>	6
Mineuse des agrumes, <i>Phyllocnistis citrella</i>	7
Oïdium	7
Otiorhynques	8
Pyrale du buis, <i>Cydalima perspectalis</i>	8
Autres ravageurs et maladies signalés	9
Brun du pélargonium, <i>Cacyreus marshalli</i>	9
Mouche de l'olive, <i>Bactrocera oleae</i>	10
Tenthrede du rosier, <i>Allantus sictus</i>	11
Tigre du laurier sauce, <i>Stephanitis lauri</i>	12

Bioagresseurs surveillés prioritairement en JEVI 13

Ravageurs et maladies surveillés prioritairement	13
Végétation spontanée en JEVI	13
Maladies des gazons	13
Ravageurs des gazons	15

Retrouvez la note nationale BSV Ambroisie 16

Le BSV PACA change de forme. Pour plus de facilité de lecture, il est désormais possible de cliquer pour naviguer entre les différentes rubriques du BSV.



Ravageurs et maladies communs aux Pépinières Ornementales et JEVI

Ravageurs et maladies surveillés prioritairement

Hémiptères : Cicadelle - Cochenilles - Pucerons

- Cicadelle blanche, *Metcalfa pruinosa*

Des observations de **cicadelles blanches** sont répertoriées sur **hibiscus, laurier sauce et pittosporum** dans le secteur de Vence, Saint-Paul-de-Vence et Biot (Alpes-Maritimes).

Présentation du ravageur

Metcalfa pruinosa est un insecte piqueur-suceur qui s'attaque à une **large gamme de plante hôtes**. Elle se nourrit de la **sève** des plantes. Celle-ci peut provoquer **d'importants dégâts**.

Les adultes sont **bleu gris** avec une **couche blanchâtre** et mesurent **7 à 9 mm**, les femelles pondent à partir de mi-août jusqu'à fin septembre. A l'éclosion, les larves se regroupent en **colonies sur les faces inférieures des feuilles** où elles se **nourrissent**. Pendant le mois de juillet, **5 stades larvaires** se succèdent avant l'apparition des adultes.

Les plantes attaquées sont affaiblies de 2 façons :

- Par les **piqûres d'alimentation** de l'insecte qui provoquent un **avortement des bourgeons** et une **fragilisation des rameaux** qui deviennent cassants.

- Par la présence de **fumagine** qui se développe sur le miellat, la photosynthèse et le développement des plantes sont alors perturbés. La fumagine de par sa couleur noire **déprécie également l'esthétique** du végétal pouvant engendrer une perte de valeur marchande pour les végétaux de pépinière.

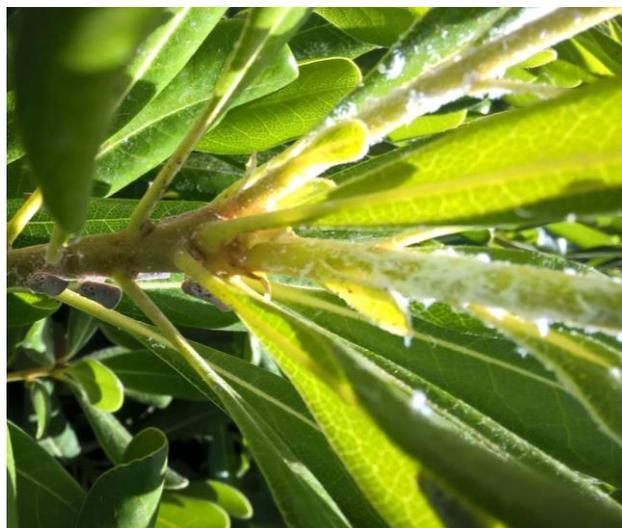


Photo : Cicadelle blanche sur pittosporum : soies de protection des œufs (FREDON PACA)

Echelle de risque :



Gestion du risque

Les populations de cette cicadelle sont régulées par un **auxiliaire naturellement présent** dans l'environnement : ***Neodryinus typhlocybae***. C'est une **micro-guêpe** originaire d'Amérique du sud. Elle est **prédatrice et parasitoïde** des jeunes larves et parasitoïde des larves plus âgées. Son **cocon** est facilement reconnaissable.

Photo : *Neodryinus typhlocybae* adulte (Insect.org)



Photo : Cocon de *Neodryinus typhlocybae* (Inra-CHAMONT)

Pour apercevoir cet auxiliaire, il faut observer la **face inférieure des feuilles**, si possible dans des zones **peu entretenues** comme des **ronciers**. Il apprécie également le **pittosporum**.

A noter que *Neodryinus typhlocybae* ne se nourrit **que des larves de la cicadelle**, ses **populations varient donc en fonction de la présence du ravageur**.

Aujourd'hui **présent naturellement**, il est issu d'un **projet d'introduction et d'acclimatation mené par l'INRA d'Antibes** à la fin des années 90. C'est un bon exemple de réussite de **lutte biologique**.

- **Cochenille**

Diverses cochenilles sont signalées dans les Alpes-Maritimes et le Var.

Echelle de risque :



Gestion du risque :

Quelques **insectes auxiliaires** comme des **coccinelles** et des **hyménoptères** peuvent être observés et participent à la régulation des cochenilles noire de l'olivier.

Il est possible de **couper les rameaux atteints** afin **d'éliminer mécaniquement** les foyers avant que ceux-ci ne deviennent trop importants.

- **Cochenille des chênes, *Kermes vermilio***

Cette cochenille est observée localement dans le secteur d'Auribeau-sur-Siagne dans les Alpes-Maritimes.

Présentation du ravageur

Cette cochenille est présente sur les **branches de chênes**. Au début d'été les femelles commencent à pondre sur les pousses. Une fois les œufs éclos, les larves, de **couleur rouge**, se développent à **l'abri sous la femelle** puis colonisent les parties tendres de l'arbre. Les femelles quant à elle, sèchent et meurent, en restant sur le tronc d'arbre. On observe donc des **petites boules** sur les chênes. Cette cochenille se **nourrit de sève**, provoquant ainsi le séchage des branches terminales des chênes.



Photo : Larves *Kermes vermilio* (Paul Starosta)



Photo : Femelle *Kermes vermilio* (Paul Starosta)

- Echelle de risque : Le risque est modéré mais reste **localisé**.



- **Puceron**

De **nombreux signalements** de pucerons sont enregistrés sur rosiers et lauriers cerise dans les Alpes-Maritimes. Les dégâts sont modérés. Ces colonies sont parfois accompagnées d'un **cortège d'auxiliaires**.

Une **surveillance régulière** des végétaux est essentielle pour repérer rapidement les **premiers foyers**.

Echelle de risque :



Gestion du risque :

Limitier les interventions insecticides favorise la présence des **auxiliaires** naturels permettant la régulation de ces ravageurs. Pour connaître les principaux auxiliaires voir le [BSV n°2 du 27 mai 2019](#)

Papillon palmivore, *Paysandisia archon*

Des attaques de papillons palmivores sont signalées sur *Chamaerops humilis* et *Trachycarpus fortuneii* dans les Alpes-Maritimes et le Var. Les adultes sont actuellement **en vol et pondent**. En ce mois de juillet, le **risque est fort**.

Echelle de risque :



Gestion du risque :

En début d'attaque il est possible d'intervenir avec un produit de biocontrôle à base du nématode *Steinernema carpocapsae*. Afin de limiter les risques de mortalité du nématode liés aux fortes chaleurs il est recommandé d'effectuer les traitements à la tombée de la nuit afin de permettre au nématode de se réfugier dans le palmier pendant la nuit et d'être protégé des UV pendant la journée.



Photo : Papillon palmivore adulte (Fredon PACA)



Ravageurs et maladies surveillés prioritairement en Pépinières Ornementales

Ravageurs et maladies surveillés prioritairement

Charançon rouge du palmier, *Rhynchophorus ferrugineus*

Plusieurs signalements d'attaques de **Charançon rouge** sont enregistrés ces derniers temps dans les secteurs de Vence, Cagnes-sur-Mer, Nice et Biot (Alpes-Maritimes). Il convient de rester **attentif** pour **déceler les attaques au plus vite**. Les adultes et les larves sont actifs.

Echelle de risque :



Gestion du risque :

Durant la période de vol du charançon rouge (de février-mars à novembre), il faut **éviter de tailler et de blesser les palmiers**. Ces blessures ont un fort **pouvoir attractif** sur les charançons

Publication du nouvel arrêté du 25 juin 2019 abrogeant l'arrêté du 21 juillet 2010. Il modifie la définition du périmètre de lutte, les dispositions relatives aux mesures obligatoires de surveillance, les dispositions de lutte obligatoire et les dispositions spécifiques. Pour en savoir plus consultez [l'arrêté sur Légifrance](#)

Malgré ce récent changement de réglementation Européenne, le statut réglementaire de ce ravageur est inchangé en France. Il oblige toujours à la gestion des palmiers en cas de foyers : **l'abattage** ou **l'assainissement** des palmiers attaqués reste **obligatoire**.

La liste des entreprises agréées pour ces travaux est disponible sur : <http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/Le-Charancon-Rouge-du-Palmier-en>



Mineuse des agrumes, *Phyllocnistis citrella*

Des **attaques de mineuses des agrumes** sont signalées dans les Alpes-Maritimes. Les dégâts sont **faibles à modérés** mais la **vigilance** est de mise pour détecter une éventuelle aggravation.



Photo : Galerie causées par une larve de mineuse (FREDON PACA)

Echelle de risque :



Gestion du risque :

L'élimination des jeunes pousses atteintes peut ralentir le développement du ravageur.

Oïdium

De l'oïdium est signalé sur **fusain** dans le secteur de La Seyne-sur-Mer (Var). Il convient de rester **attentif** pour déceler les attaques au plus vite.

Echelle de risque :



Gestion du risque :



Les conditions climatiques **chaudes et humides** favorisent le développement de la maladie. **La diminution des arrosages par aspersion** devrait contribuer à limiter son expansion, la **taille des pousses atteintes** également.

Otiorhynques

Des attaques d'otiorhynques sont signalées sur **olivier** sur le secteur de Six-Fours-les-Plages (Var).

Echelle de risque :



Gestion du risque :

Les **champignons entomopathogènes** du type *Metarhizium anisopliae* sont de **bons régulateurs** des ravageurs du sol tels que l'otiorhynque. **Incorporés au substrat** ils lutteront efficacement contre les larves. Attention à **vérifier la présence de ces larves** qui ne correspond pas à la période d'expression des dégâts sur feuilles. Il faut également veiller au **respect des conditions de température et d'humidité lors de l'utilisation**.



Photo : Adulte otiorhynque (Gerbaud)

Pyrale du buis, *Cydalima perspectalis*

Les vols de papillon de pyrale du buis se terminent. Les pontes sont en cours d'éclosion. La **vigilance** est de mise afin de détecter le **plus précocement** possible les **premières chenilles** et positionner au mieux **l'application d'un insecticide biologique** (voir gestion du risque).



Photo : Invasion de papillon de pyrale du buis à Saorges, Alpes-Maritimes

Echelle de risque :



Gestion du risque :

Retirer les feuilles mortes et autres débris accumulés autour des buis. Les rameaux et les feuilles attaqués peuvent être **coupés et broyés finement** ou **incinérés en conteneur fermé** lorsque l'infestation est repérée de manière précoce. En cas de forte infestation, **l'arrachage** du buis permet de limiter la propagation du ravageur.

L'installation de pièges à phéromones permettra de **limiter le nombre de chenilles**. L'observation attentive des plantes permettra de déceler la présence des **premières jeunes chenilles**. Lorsque les chenilles seront visibles **l'application d'un insecticide biologique à base de *Bacillus thuringiensis*** sera alors appropriée en situation d'infestation.

Autres ravageurs et maladies signalés

Brun du pélargonium, *Cacyreus marshalli*

Des dégâts de **brun du pélargonium** sont observés sur pélargonium dans les Alpes-Maritimes sur le secteur de Vence, Saint-Paul-de-Vence et Biot.

Présentation du ravageur

Ce papillon originaire d'Afrique du Sud a été introduit en France à la fin des années 1990. L'adulte est un **petit papillon** aux **ailes brunes bordées d'une frange blanche entrecoupée de marron**. Dans le sud de la France ce papillon présente au moins **trois vols de mi-mars à fin octobre**. Les œufs sont déposés sur les feuilles. Dès leur éclosion les jeunes chenilles **pénètrent à l'intérieur des feuilles** en y **creusant des galeries**. Les chenilles migrent vers les pétioles en **consommant les tissus internes** provoquant leur fragilisation. Elles terminent leur croissance en dehors des tissus de la plante en consommant les parties les **plus tendres** des feuilles et des bourgeons floraux.

La chenille de ce papillon **est vert, marquée de rose** et piquée de **poils raides et blancs** sur son dos. Elle ressemble aux boutons floraux qu'elle dévore.





Photo : Dégâts causés par la chenille du Brun du Pelargonium (FREDON Paca)



Photo : Adulte du Brun du pélargonium (Touroult, MNHN)

Echelle de risque :



Gestion du risque :

Il n'existe pas de moyens de biocontrôle connus à ce jour. Cependant dans son aire d'origine ce papillon est régulé par un cortège de parasitoïdes et de prédateurs.

Mouche de l'olive, *Bactrocera oleae*

Des symptômes de **mouche de l'olive** ont été notifiés dans les Alpes-Maritimes sur le secteur de Biot.

Présentation du ravageur

Les femelles pondent leurs œufs sous la peau de l'olive, la larve **se développe à l'intérieur** et **se nourrit de la pulpe** sous l'épiderme.

Les dégâts sont causés à la fois par le développement de larve dans l'olive qui peut provoquer une **chute prématurée** des fruits, mais aussi par les **déjections des larves**, qui conduisent à l'altération de **la qualité de l'huile**. Les olives fripées par la sécheresse ne sont pas appétentes pour la mouche mais dans les secteurs où des pluies d'orage sont survenues, les olives sont de nouveau attractives.

Nous vous invitons à consulter le Bulletin de Santé du Végétal « Olivier » sur le site de la DRAAF PACA : <http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal-BSV>



Echelle de risque :



Gestion du risque :

Il est possible d'installer **des pièges à mouche** de l'olive fabriqués maison. Récupérer une **bouteille vide transparente et en plastique, avec son bouchon**. Faire chauffer une tige en fer de 5 mm de diamètre. Avec le bout chauffé de la tige en fer, **percer la bouteille de 6 trous** répartis dans la partie haute de la bouteille, juste en dessous de sa partie conique. Percer un trou au centre du bouchon. Enfiler une ficelle ou un fil de fer dans le bouchon. Faire un nœud à la ficelle ou au fil de fer qui permettra ainsi de **suspendre la bouteille à une branche** de l'olivier, une fois le bouchon revissé. Préparer **une solution d'eau** dans laquelle on dissout **40 g par litre de phosphate diammonique en poudre, soit 2 cuillères à soupe bombées**. Remplir la bouteille d'un demi-litre de solution.

Le **nombre de bouteilles** est calculé en fonction du **nombre d'oliviers dans le verger** :

- **Jusqu'à une vingtaine d'oliviers** : une bouteille par arbre,
- **Au-dessus d'une vingtaine d'arbres** : une bouteille par arbre sur les oliviers en bordure du côté sud, est et ouest du verger. Une bouteille tous les 3 arbres en bordure du côté nord. Quelques bouteilles peuvent être installées à l'intérieur du verger sachant qu'il est inutile d'installer au total plus d'une cinquantaine de bouteilles par hectare.

Les bouteilles sont installées dès l'apparition des grappes florales (**entre fin avril et mi-juin**), elles restent en place jusqu'en **octobre-novembre**. La solution dans les pièges est à renouveler en moyenne **une fois par mois** et lorsqu'elle est pleine de mouches ou lorsque le niveau est très bas. Il faut prévoir **120 à 150 g de phosphate diammonique** par piège et par an. Ce produit est disponible chez les vendeurs de produit pour la vinification et chez certains vendeurs de produits pour l'agriculture. **Son coût est très faible**. (Source : AFIDOL.)



Photo : Piège à mouche de l'olive (COI PIGNAN)

Tenthrede du rosier, *Allanctus sictus*

Les **larves de tenthrèdes** également appelées **fausses chenilles** sont signalées sur **rosiers** dans le secteur de Biot (Alpes-Maritimes).

Présentation du ravageur :

Les tenthrèdes vivent en **colonies** et se **nourrissent des feuilles** de nombreux végétaux. En très grand nombre les **dégâts de défoliation** peuvent être importants.



Echelle de risque :



Gestion du risque :

Les insectes de la famille des **ichneumonidés** (hyménoptères) sont des **parasites naturellement présents** dans l'environnement. ***Rhorus extirpatorius*** est le principal ennemi de la tenthrède. Il **pond ses œufs** sur ou dans les larves. La jeune larve du parasitoïde se **développe ensuite aux dépens de son hôte**. **Limiter les interventions insecticides** permet de favoriser la présence naturelle des auxiliaires. Les ichneumons apprécient notamment la présence de **plantes fleuries** riches en pollen. Les haies à végétation dense et quelques amas de **bois** ou **d'écorces** de pins constitueront des **abris** efficaces pendant l'hiver.



Photo : *Rhorus extirpatorius* (BALITEAU L.)

Tigre du laurier sauce, *Stephanitis lauri*

Des dégâts de **tigre du laurier sauce** continuent d'être signalés dans les secteurs de Vence et Saint-Paul-de-Vence (Alpes-Maritimes). Les attaques sont **modérées**.

Présentation du ravageur :

Le **tigre du laurier sauce** est un petit insecte au **corps blanc crème / marron et aux ailes translucides**. Il attaque le laurier sauce : la feuille se couvre de **petits points blanc ou vert clair** qui correspondent aux **piqûres du tigre**. Sous cette dernière on observe les insectes et leurs **déjections** (petits encroutements noirâtres). Il a été détecté pour la première fois en France métropolitaine en région PACA en 2017.



Photos : Dégâts de *Stephanitis lauri* sur laurier sauce / Individu adulte (PIEDNOIR)

Echelle de risque :



Gestion du risque :

En automne, il est judicieux de **ramasser** les feuilles tombées au sol afin d'éviter la pullulation l'année suivante.

Bioagresseurs surveillés prioritairement en JEVI

Ravageurs et maladies surveillés prioritairement

Végétation spontanée en JEVI

Aucune observation n'est actuellement signalée. Mais il convient de rester attentif pour déceler leur présence au plus vite.

Echelle de risque :



Maladies des gazons

- Fusariose sur gazon, *Fusarium*

De la fusariose sur gazon est observée sur le littoral des Alpes-Maritimes. La maladie fait souvent suite à une **mauvaise gestion de la fertilisation**.



Présentation de la maladie

Cette **maladie fongique** est caractérisée par l'apparition de **taches circulaires** mesurant de 5 à 90 cm de diamètre. **Le feuillage à l'intérieur de ces cercles est jaunissant** mais le centre peut reverdir. En cas d'humidité relative élevée on constate l'apparition de **mycélium rosé** sur les bases des feuilles. Les **taches reviennent souvent au même endroit d'année en année**. En cas d'attaque importante, la **dépréciation esthétique du gazon est forte**. Les agrostides, les pâturins annuels et les fétuques rouges sont les espèces les plus sensibles.



Photo : Dégâts de fusariose observés sur gazon (Compo Expert)

Echelle de risque :



Gestion du risque :

L'élimination du feutre sur le gazon peut être faite en premier lieu. Le feutrage ou feutre est **l'amas au sol de débris végétaux, morts ou vivants, et de racines superficielles**, qui forment une **couche compacte** au pied du gazon

Puis, des **apports en potasse** peuvent limiter le développement de la maladie

- **Pythium sur gazon, *Pythium***

Des dégâts de pythium sont observés sur le littoral des Alpes-Maritimes.

Présentation du ravageur

Le pythium est un champignon provoquant la **pourriture des racines**. Il existe plusieurs espèces de pythium qui endommagent le gazon et notamment les nouveaux semis. Les symptômes s'observent au **début du printemps** et à l'automne par la présence de plaques irrégulières identiques aux dégâts causés par la sécheresse. L'herbe **s'arrache facilement**, les **racines deviennent de couleur marron foncé**.



Photo : Dégâts de pythium observés sur gazon (Coseec)



Echelle de risque :



Gestion du risque :

Il est nécessaire de **diminuer la présence d'humidité excessive**, **d'aérer** et **améliorer le drainage** du sol. Le maintien d'un **système racinaire vigoureux** par l'emploi d'une fertilisation équilibrée est conseillé.

Ravageurs des gazons

- Noctuelle du gazon, *Tholera cespitis*

Les observateurs signalent des **attaques de noctuelle du gazon** dans les Alpes-Maritimes à Vallauris, Antibes et Vence.

Présentation du ravageur

Les noctuelles sont des **papillons nocturnes**. C'est la larve (chenille) qui est le **stade néfaste aux végétaux**. Il existe de nombreuses espèces de noctuelles dont certaines ont des gammes d'hôtes plus spécifiques que d'autres. Celle du gazon, *Tholera cespitis*, se nourrit de **graminées utilisées dans les gazons**. Les chenilles sont **sans poils**, elles possèdent trois paires de vraies pattes et 5 paires de fausses pattes, elles sont **gris-brun** et se lovent lorsqu'on les dérange.

Les larves sont préjudiciables par leur **attaque d'alimentation au niveau du collet** et du **stolon sur des jeunes semis**. Les zones attaquées finissent par **sécher** et la surface de **l'herbe s'arrache facilement**. Les adultes provoquent aussi des dégâts par leurs trous de sorties, qui sont surtout dommageables sur les greens des golfs.



Photo : Chenille de noctuelle du gazon (J. Estournel, Les Jardins d'Oleas)

Echelle de risque :



Gestion du risque :

Les larves ont de nombreux **ennemis naturels** comme les **oiseaux**, les **mouches tachinaires**, les **parasitoïdes**, les **carabes** et les **staphylins**. Des préparations à base de ***Bacillus thuringiensis*** ou de nématodes entomopathogènes ***Steinernema carpocapsae*** peuvent avoir une efficacité sur les **jeunes chenilles**.

[Retrouvez la note nationale BSV Ambroisie](#)



Avertissement

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation.

Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Chaque serre étant une unité autonome de production, ce conseil est d'autant plus.

Comité de rédaction

FREDON PACA : ARNAUD Lucile et ROBERTI Anne

Observations

FREDON PACA, A2VP, Gdon de Marseille, Agrobio TECH, SARL Bibiano, Communes du Lavandou, Port de Bouc, Bagnols en forêt, Cimetière américain de Draguignan, Severine Moulis, Agrodioagnostic, Anne Givry Espace Paysage, Atrium Paysage, Botanic, Lycée Agricole d'Hyères, INRA-Unité expérimentale Entomologie et Forêt Méditerranéenne, Coopérative Terres d'Azur, Koppert, Chambre d'Agriculture des Alpes-Maritimes.

Financement

Action du plan Ecophyto, pilotée par les Ministères chargés de l'Agriculture et de la Transition Écologique



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA

BSV n° 4 du 26/07/19 - reproduction seulement dans son intégralité, reproduction partielle interdite



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA